

République Française
Département : AVEYRON
Arrondissement : Millau
SALMIECH - Commune

Séance du vendredi 22 mars 2024

Délibération N° DE_2024_030

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
10	10	10
Date de la convocation : 15/03/2024		
Pour	Contre	Abstention
0	0	0
Résultat du vote : ajournée		

Le vingt-deux mars deux mille vingt-quatre, à 09 heures 30, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances (salle de réunions), sous la présidence de Monsieur Jean-Paul LABIT.

Présents : Monsieur Jean-Paul LABIT, Monsieur Robert BOS, Madame Cécile SAVY, Monsieur Gilles SEGURET, Monsieur Pierre CARCENAC, Monsieur Simon FOURNIER, Madame Muriel LAPIERRE, Madame Marie-Reine RIVIERE, Monsieur Alain VERNHES, Monsieur René CLUZEL

Représentés :

Absents et Excusés :

Conformément à l'article 2121-15 du CGCT, Monsieur Simon FOURNIER est nommé(e) à l'unanimité secrétaire de séance.

Objet : Délibération sur le budget primitif - LES HAUTS DE SALMIECH 2024

Le Maire présente au Conseil Municipal le budget du Lotissement Les Hauts de Salmiech pour l'exercice 2024. Après avoir entendu le rapport général de présentation du budget primitif de l'exercice 2024 LES HAUTS DE SALMIECH,

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la loi 96-142 du 21 février 1996,
Vu les articles L2311-2, L2312-1 et L2312-3 du Code Général des Collectivités Territoriales,

DELIBERE ET DECIDE :

ARTICLE 1 :

L'adoption du budget de la Commune LES HAUTS DE SALMIECH pour l'année 2024 présenté par son Maire,

Ledit budget s'équilibrant en recettes et en dépenses et s'élevant :

En recettes à la somme de : 660 870,01 €

En dépenses à la somme de : 660 870,01 €

ARTICLE 2 :

D'adopter le budget par chapitre selon le détail suivant :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Date de transmission de l'acte: 18/04/2024

Date de réception de l'AR: 18/04/2024

012-211202551-DE_2024_030-DE

A G E D I

DE_2024_030

DÉPENSES

Chapitre	Libellé	Montant
002	Résultat de fonctionnement reporté	6 808,00 €
65	Autres charges de gestion courante	5,00 €
71	Production stockée (ou déstockage)	215 749,67 €
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		222 562,67 €

RECETTES

Chapitre	Libellé	Montant
71	Production stockée (ou déstockage)	222 557,67 €
75	Autres produits de gestion courante	5,00 €
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT		222 562,67 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

DÉPENSES

Chapitre	Libellé	Montant
0	Hors équipement	222 557,67 €
001	Solde d'exécution section investissement	215 749,67 €
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT		438 307,34 €

RECETTES

Chapitre	Libellé	Montant
0	Hors équipement	438 307,34 €
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT		438 307,34 €

ADOpte A LA MAJORITE le budget primitif 2024 du Lotissement Les Hauts de Salmiech

Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an que dessus.

Monsieur Jean-Paul LABIT
Président de séance



Monsieur Simon FOURNIER
Secrétaire de séance

Date de transmission de l'acte: 18/04/2024
Date de réception de l'AR: 18/04/2024
012-211202551-DE_2024_030-DE
A G E D I

DE_2024_030